

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELES

n° 88.0.05.862.2.0 du 18 octobre 1988

**Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles
BLONDELLE diamètres 100 et 150 mm**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 86/217/C.E.E. du 26 mai 1986 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la C.E.E. relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 88-78 du 19 janvier 1988 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles.

Fabricant :

Etablissements BLONDELLE, 28520 Sorel Moussel.

Caractéristiques :

Les manomètres BLONDELLE, diamètres 100 et 150 mm, sont des appareils destinés à équiper les bornes portatives de gonflage.

Ils permettent le contrôle et l'ajustement de la pression des pneumatiques des véhicules automobiles.

Ces manomètres sont munis d'un organe de mesure dont la déformation élastique, représentative de la pression du pneumatique, est transmise au dispositif indicateur par l'intermédiaire d'un système mécanique.

Leur principe de fonctionnement permet de mesurer des pressions croissantes et des pressions décroissantes.

Leurs principales caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

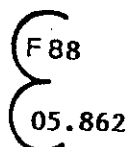
- étendue d'échelle : 0 à 10 bar,
- échelon : 0,1 bar
- plage d'utilisation en température ambiante : — 10 °C à + 40 °C.

Conditions particulières d'installation :

Les manomètres sont fixés à un réservoir sous pression limitée à 12 bar.

Ils sont reliés au pneumatique au moyen d'un flexible et d'un raccord.

Signe d'approbation C.E.E. de modèle :



Inscriptions réglementaires :

Les manomètres portent sur le cadran les inscriptions suivantes :

- Nom du fabricant : BLONDELLE
- Symbole de la grandeur mesurée : P_e
- Symbole de l'unité de mesure : bar
- Signe d'approbation C.E.E. de modèle.

Dépôt de modèle :

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie et de la recherche Centre.

Validité :

Le présent certificat est valide jusqu'en 1998.

Annexes :

- Notice descriptive.
- Dessin n° 4974-1.
- Photographie n° 4974-2.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'industrie :
L'Ingénieur général des Mines,
A.C. LACOSTE.

Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BLONDELLE

NOTICE DESCRIPTIVE

I — PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Les manomètres BLONDELLE, diamètres 100 et 150 mm, sont composés d'un boîtier en alliage léger, revêtu d'expoxy et d'une face avant transparente comprenant :

- un élément de mesure à lame d'acier,
- un mécanisme d'indication,
- un dispositif de remise à zéro.

L'élément de mesure de ce manomètre, constitué d'un soufflet et d'une lame d'acier, fonctionne de la façon suivante (dessin n° 4974-1).

La lame d'acier décrit une génératrice proportionnelle à la pression existant à l'intérieur du soufflet S. Ce soufflet est situé entre les deux extrémités cambrées de la lame d'acier.

L'une des extrémités de la lame d'acier est solidaire de l'équerre R. Cette équerre est fixée au boîtier en les points a et b.

Une fourchette F, solidaire de la lame d'acier, entraîne la rotation de l'aiguille. La vis de réglage V permet l'ajustage de la position de l'aiguille.

II — DISPOSITIF DE SCHELEMENT :

La vis de réglage de la position de l'aiguille est scellée par un plomb.

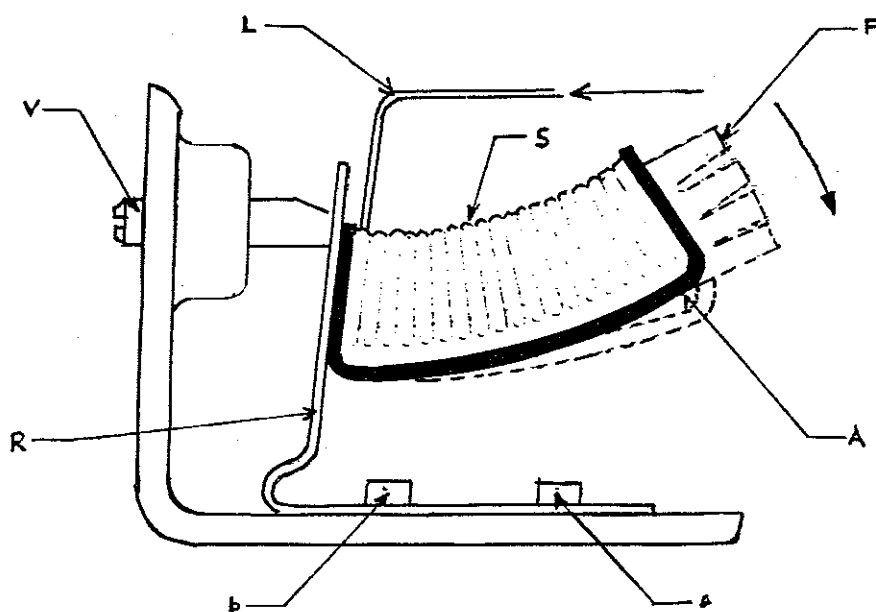
III — MARQUES DE VÉRIFICATION PRIMITIVE C.E.E. :

Ces marques de vérification primitive C.E.E. sont apposées sur le plomb placé sur la vis de réglage.

N° 4974-1

Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BLONDELLE

Principe de fonctionnement



- V = Vis de remise à zéro
- L = Entrée du fluide
- S = Soufflet
- A = Lame d'acier
- F = Fourchette d'articulation de la cinématique
- R = Equerre de fixation de l'organe moteur

N° 4974-2

Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BLONDELLE

